

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2010-12-20 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 20e jour du mois de décembre 2010 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle session sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:  
Rachel Laflamme, Lina Lacharité, François Parenteau, Roger Tessier et Jocelyn Verrier.

Le conseiller Félix Courchesne est absent.

Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire- trésorière, est aussi présente.

"La réunion a été convoquée par Monsieur Claude Bahl, maire, tous ont reçu un avis de convocation par écrit et signifié tel que requis par le code municipal".

SUJETS:

- Adoption de l'ordre du jour
- Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière et du programme triennal d'immobilisations
- Adopteront le budget pour l'année 2011 et le programme triennal d'immobilisations
- Période de questions

**(10-12-234) ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

**(10-12-235) ADOPTION BUDGET 2011**

CONSIDÉRANT l'étude des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que le budget de la Municipalité de Lefebvre pour l'exercice financier 2011 soit adopté tel que présenté par la secrétaire- trésorière;

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**  
**2011**

**REVENUS:**

Taxes	575 306.\$
Autres recettes de sources locales	55 660.\$
Transferts	

363 875.\$

TOTAL DES RECETTES

99  
4  
841  
.\$

**AFFECTATIONS**

	Réserves- autres
	36 547.\$
Non-réservés	<u>- . \$</u>

TOTAL DES REVENUS  
ET AFFECTATIONS:

**1 031 388.\$**

**CHARGES:**

	Administration générale
	156 139.\$
Sécurité publique	119 458.\$
Transport	319 287.\$
Hygiène du milieu	116 474.\$
Urbanisme & mise en valeur du territoire	18 313.\$
	Loisirs et culture
	100 701.\$
	Frais de

financement 500.\$

TOTAL  
DES  
CHARGES  
830  
872  
.\$

FONCTIONNEMENT

**CONCILIATION À DES FINS FISCALES**

Amortissement (68 984.\$)

**AFFECTATIONS**

Fonds des dépenses en immobilisations

261  
500.\$  
Fonds  
réservées  
sablières 8  
000.\$

TOTAL DES CHARGES  
ET AFFECTATIONS:

**1 031 388.\$**

==

Qu'un document explicatif du budget soit distribué à chaque adresse civique dans la municipalité, conformément à l'article 957 du Code Municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(09-12-236) ADOPTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

CONSIDÉRANT l'étude du programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Lefebvre pour les trois exercices financiers suivants 2011, 2012 et 2013 soit adopté tel que présenté par la secrétaire- trésorière;

# PROJET	ANNÉE	TITRE DU PROJET
----------	-------	-----------------

			<b>LE COÛT</b>
#1	2011	Réfection Route O'Brien	200 000.\$
#2	2011	Prévention incendie	1 500.\$
#3	2011	Amélioration hôtel de ville	1 500.\$
#4	2011	Amélioration centre communautaire	25 000.\$
#5	2011	Amélioration école	30 000.\$
#6	2011	Achat photocopieur	3 500.\$
#7	2012	Pavage Route O'Brien	300 000.\$
#8	2013	Pavage nouvelle rue	100 000.\$

**Total des coûts des projets pour l'année 2011:** 261 500.\$  
(Modes de financement/fonds d'administration et subvention)

**Total des coûts des projets pour l'année 2012:** 300 000.\$  
(Mode de financement/fonds d'administration et subvention)

**Total des coûts des projets pour l'année 2013:**

100  
000.  
\$

(Mode de financement/fonds d'administration et subvention)

Qu'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations soit distribué à chaque adresse civique dans la municipalité, conformément à l'article 957 du Code Municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(09-12-237) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par la conseillère Rachel Laflamme à 20:15 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire- trésorière